

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 51

Artikel: La mésange
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois**
ou l'année, dès le 1^{er} janvier 1913,
recevra **gratuitement** :

1° le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,

2° un volume des **Causeries du Conteur**
Vaudois (choix de morceaux français et
patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 21 décembre 1912 : Veil-
lées de Noël d'autrefois. — La mésange
(boutade). — Ion dâi coumandement (Marc à Louis).
— Enseignes (boutade). — Le Jorat inconnu (J. T.).
— Tray et dou fan yon. — Les penseurs. — Sur le
chemin de la gloire. — Autour de la marmite. — Au-
tres-temps, autres mœurs.

VEILLÉES DE NOËL D'AUTREFOIS

L'ARBRE de Noël n'est pas aussi ancien en
Suisse qu'on le croit communément, li-
sons-nous dans le *Dictionnaire géogra-
phique* de Knapp et Borel ; il a même été intro-
duit assez récemment dans beaucoup de con-
trées, surtout dans les contrées catholiques.
Dans les cantons de Soleure et de Vaud, il ne
date que des environs de 1860 ; dans la Thurgov-
vie moyenne, que de 1856... Dans le canton de
Bâle-Campagne, la branche de houx tient lieu
chez les pauvres d'arbre de Noël. Toute cette
verdure de Noël et du Nouvel-An, depuis le
simple rameau de houx jusqu'à l'arbre étincel-
lant de lumière, n'est pas autre chose qu'un
symbole du renouveau de la nature après le
solstice.

Assez longtemps avant la date de 1860 assi-
gnée par le *Dictionnaire géographique* à l'ap-
parition des premiers arbres de Noël dans le
canton de Vaud, il en brillait un au foyer du
philosophe Charles Secrétan, à Lausanne. Ce
fut même le premier qu'on vit dans cette ville.
Charles Secrétan avait épousé, en 1840, la fille
d'un professeur bavarois.

« La jeune femme, raconte-t-il, ne se repré-
sentait pas qu'il fût possible de passer Noël sans
le sapin qui, en Allemagne, égaie à cette date
les moindres cabanes comme les palais des rois.
Mais elle se trouva en présence de difficultés
imprévues. Personne ne comprenait autour
d'elle de quoi il s'agissait.

» Pour avoir un sapin, il fallut que la laitière
en coupât un, en contrebande, dans les forêts
de la ville.

» Quant à dorer des noix, impossible. Les
pharmaciens se servaient bien de feuilles de
métal pour envelopper des pilules, mais le prix
en était inabordable ; elle se borna à argenter
une noix.

» Pas question non plus de petites bougies co-
lorées. Heureusement que, dans ce temps-là,
avant le gaz et l'électricité, on faisait usage de
longs rubans de mèches entourés de cire et rou-
lés sur eux-mêmes, formant une sorte de bo-

bine appelée rat de cave. Elle en coupa des
morceaux réguliers, les fixa aux rameaux de
l'arbre. Elle y suspendit des pains d'anis, des
friandises dont elle avait la recette bavarroise,
fit des ornements de papiers de couleur et réus-
sit à décorer le sapin de Noël que même les
plus sceptiques trouvèrent joli.

» L'année suivante, le succès fut plus com-
plet. On avait envoyé d'Augsbourg à l'exilée
des cahiers de feuilles de métal blanc et or, des
bougies roses, bleues et rouges, des étoiles
brillantes, tout ce qu'il fallait pour un arbre de
Noël germanique.

Dès lors, la coutume germanique s'est répan-
due dans tout notre pays romand, et plus n'est
besoin d'envoyer la laitière couper clandestine-
ment un « sapelot » dans les pépinières sylves-
tres ; durant la dernière quinzaine de décem-
bre, les « Dzoratai » en amènent de vraies fo-
rêts dans les villes principales. On allume le
sapin de Noël non seulement au foyer domes-
tique, mais encore à l'école, à l'église, à l'hôpi-
tal, au théâtre, au local des sociétés, chez les
étudiants comme chez les vieillards des asiles,
au Grütli comme à l'Union chrétienne des jeu-
nes gens.

Bien que les campagnes aient aussi été ga-
gnées par cette mode, elles n'ont pas renoncé
tout à fait aux usages d'autrefois. Ainsi, le jour
de Noël, ou la veille, on continue ça et là à tirer
des présages. Veut-on savoir le temps qu'il fera
pendant l'année, on coupe par la moitié six
oignons, on les évide légèrement et on y met
une pincée de sel. Ces douze moitiés d'oignons
représentent les mois de l'année. Le jour sui-
vant, on constate l'état du sel : selon qu'il est
plus ou moins fondu, on aura tel mois un peu
humide, tel autre constamment pluvieux, ou
au contraire marqué par une grande sécheresse.
Une autre coutume consiste à jeter dans l'eau
du plomb fondu, au coup de minuit, et à lire
l'avenir dans les formes bizarres qu'il forme
ainsi. Enfin, dans les rares maisons vaudoises
où les poètes, les calorifères et les radiateurs
n'ont pas remplacé l'antique cheminée, on est
resté fidèle à la « bûche de Noël », qu'on allu-
mait jadis solennellement à l'âtre de la cuisine,
avant l'apparition des fourneaux potagers. No-
tre canton était même le seul en Suisse où cette
pratique fût générale. Aujourd'hui, dans beau-
coup de familles la bûche de Noël paraît à table,
au dessert, et elle vient de chez le confiseur.

Pour se faire une idée du rôle que jouait jadis
cette bûche à laquelle les enfants rêvaient bien
des nuits avant Noël, il faut lire ce qu'en dit
dans ses Mémoires le poète provençal Frédéric
Mistral. Laissons donc parler le célèbre auteur
de *Mireille* :

« Fidèle aux anciens usages, pour mon père,
la grande fête c'était la veillée de Noël. Ce jour-
là, les laboureurs détalent de bonne heure ;
ma mère leur donnait à chacun, dans une ser-
viette, une belle galette à l'huile, une rouelle
de nougat, une jointée de figues sèches, un fro-
mage du troupeau, une salade de céleri et une
bouteille de vin cuit. Et qui de-ci, et qui de-là,

les serveurs s'en allaient, pour « poser la bû-
che au feu », dans leur pays et dans leur mai-
son. Au Mas ne demeuraient que les quelques
pauvres hères qui n'avaient pas de famille ; et
parfois des parents, quelque vieux garçon, par
exemple, arrivaient à la nuit, en disant :

— Bonnes fêtes ! Nous venons poser, cousins,
la bûche au feu, avec vous autres.

Tous ensemble, nous allions joyeusement
chercher la « bûche de Noël », qui — c'était de
tradition — devait être un arbre fruitier. Nous
l'apportions dans le Mas, tous à la file, le plus
âgé la tenant d'un bout, moi, le dernier-né, de
l'autre ; trois fois, nous lui faisions faire le tour
de la cuisine ; puis, arrivés devant la dalle du
foyer, mon père, solennellement, répandait sur
la bûche un verre de vin cuit, en disant :

Allégresse ! Allégresse, [gresse !
Mes beaux enfants que Dieu nous comble d'allé-
 Avec Noël, tout bien vient ;
Dieu nous fasse la grâce de voir l'année prochaine
Et, sinon plus nombreux, puissions-nous n'y pas
[être moins.

Et, nous écriant tous : « Allégresse, allégresse,
allégresse », on posait l'arbre sur les landiers
et, dès que s'élançait le premier jet de flamme

A la bûche
Boute feu !

disait mon père en se signant. Et, tous, nous
nous mettions à table.

Oh ! la sainte tablée, sainte réellement, avec
tout à l'entour, la famille complète, pacifique et
heureuse. A la place du *cateil*, suspendu à un
roseau, qui, dans le courant de l'année, nous
éclairait de son lumignon, ce jour-là, sur la ta-
ble, trois chandelles brillaient ; et si parfois la
mèche tournait devers quelqu'un, c'était de
mauvais augure. A chaque bout, dans une as-
siette, verdoyait du blé en herbe, qu'on avait
mis germer dans l'eau le jour de la Sainte-
Barbe. Sur la triple nappe blanche, tour à tour
apparaissaient les plats sacramentels : les es-
cargots, qu'avec un long clou chacun tirait de
la coquille ; la morue frite et le *muge* aux oli-
ves, le cardon, le scolyme, le céleri à la poi-
vrade, suivis d'un tas de friandises réservées
pour ce jour-là, comme : fouaces à l'huile, rai-
sins secs, nougat d'amandes, pommes de pa-
radis ; puis, au-dessus de tout, le grand *pain ca-
lenda*, que l'on n'entamait jamais sans en avoir
donné religieusement un quart au premier
pauvre qui passait.

La veillée, en attendant la messe de minuit,
était longue, ce jour-là ; et longuement, autour
du feu, on y parlait des ancêtres et on louait
leurs actions... »

La mésange. — Paulette étudie son « livre de
mots ». Soudain, elle est distraite par une mé-
sange qui picore des noix placées dans un sac
suspendu à la fenêtre.

La fillette, voyant pour la première fois le joli
oiseau à tête bleue, s'écrie, dans le ravissement :
— Oh ! m'man, vois-tu, un oiseau qui est ha-
billé du dimanche !